

# Sociologie de la précarité



MARYSE BRESSON

# Sociologie de la précarité

3<sup>e</sup> édition revue et augmentée

**ARMAND COLIN**

## Cursus Sociologie

*Ouvrage publié sous la direction de François de Singly*

Illustration de couverture : © Getty Images  
Conception de couverture : Hokus Pokus créations

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Armand Colin, 2020 pour cette nouvelle édition

© Armand Colin, 2010, 2015

Armand Colin est une marque de

Dunod Éditeur 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-62378-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>1 Les précaires : qui sont-ils ?</b>	<b>15</b>
1. Questions de définitions	15
1.1 La critique des catégories sociales	15
1.2 La pluralité des concepts sociologiques	20
1.3 Le découpage de populations particulières	24
1.4 Les enjeux de la catégorisation	26
2. Questions de méthodes	30
2.1 Comment compter les populations	30
2.2 Comment les observer, les faire parler	33
2.3 Méthodes quantitatives et qualitatives : complémentarité et/ou oppositions	36
3. Des paradigmes sociologiques	38
3.1 Le paradigme de la pauvreté	39
3.2 Le paradigme du sous-développement	41
3.3 Le paradigme de la marginalité et de la déviance	43
3.4 Le paradigme de l'assistance	46
3.5 Le paradigme de la précarité	49
<b>2 Vie quotidienne, trajectoires, liens sociaux</b>	<b>53</b>
1. La précarité au quotidien	54
1.1 Des conditions d'emploi et de travail « moins favorables »	54
1.2 Des conditions de vie plus difficiles	57
1.3 Dimension territoriale	63

2. Trajectoires	68
2.1 Parcours de vie et « facteurs de risques »	68
2.2 Expériences identitaires	71
3. Liens sociaux	75
3.1 Des liens sociaux faibles ?	76
3.2 Évitement général et face-à-face privilégié avec certains acteurs sociaux	82
3.3 Comparaisons internationales	86
<b>3 Causes de la précarité et processus de précarisation</b>	<b>91</b>
1. Causes sociétales et facteurs individuels	92
1.1 Question sociale <i>versus</i> mérite individuel	93
1.2 Nouvel esprit du capitalisme	97
1.3 Crise du lien social, triomphe de l'individu	101
2. Processus « objectifs » de précarisation	104
2.1 Le délitement des cadres intégrateurs	106
2.2 Urbanisation et problème du logement	111
2.3 Processus politiques : affaiblissement de l'État, délitement du lien civique	114
3. Processus « subjectifs » de précarisation	120
3.1 Souffrance, santé mentale et vulnérabilité	120
3.2 Approches critiques de la psychologisation	130
<b>4 Précarité et inégalités : quelles articulations ?</b>	<b>133</b>
1. Des raisonnements opposés ou complémentaires ?	134
1.1 Des traditions sociologiques concurrentes	135
1.2 Déclassement, précarité, précarité en col blanc : des concepts partagés	136
1.3 Des indicateurs et mesures qui se complètent	142
2. Nouvelles articulations et synergies	144
2.1 Précarité et inégalités : deux visages d'une même réalité ?	145
2.2 Nouvelle domesticité et travail gratuit : l'exploitation des précaires	147
2.3 L'invisibilisation de la précarité comme mécanisme de domination	150

3. Défis et enjeux d'une convergence	154
3.1 Quelles représentations de la société?	155
3.2 Fractures, polarisation : comment analyser les divisions sociales?	159
3.3 Genre et diversité : dépasser les controverses	163
3.4 Repenser les conflits et les mouvements sociaux	172
<b>Conclusion</b>	<b>177</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>181</b>
<b>Liste des sigles</b>	<b>187</b>
<b>Index</b>	<b>189</b>
<b>Remerciements</b>	<b>192</b>





# Introduction

La précarité est une entrée privilégiée pour rendre compte de la question fondamentale de l'instabilité du monde contemporain. Au-delà des phases de dégradation de la conjoncture économique, l'émergence de ce terme a constitué un révélateur de transformations sociétales durables. Dans les premières éditions de cet ouvrage (en 2007 et 2010), nous avons souligné le caractère récent de l'expression<sup>1</sup> et, également, le flou et la polysémie qui la caractérisent puisque la précarité tend à désigner, dans son acceptation la plus large, l'ensemble des problèmes sociaux. Si elle est souvent associée à la pauvreté, la précarité est plus spécifiquement caractérisée par l'incertitude, l'affaiblissement des liens sociaux et un défaut de cohésion de la société. Elle présente aussi une double facette : catégorie sociale et sociologique, elle est à largement diffusée au sein de la société, tout en étant conceptualisée et débattue par les chercheurs en sciences sociales.

En 2020, ces constats perdurent. Par ailleurs, la sociologie de la précarité s'est étoffée de nouvelles études, de données empiriques récentes et de nombreuses réflexions sur les concepts, les théories et les méthodes. Ses contours ont évolué. La précarité est en effet une catégorie évolutive, qui s'adapte aux changements de la réalité, tout en reflétant des rapports de force et des enjeux socio-économiques, politiques. Elle intègre aussi des dynamiques propres au domaine des savoirs et au monde de la recherche. La perception sociale de

1. Patrick Cingolani rappelle que, jusqu'à la fin des années 1970, les mots « précaire » et « précarité de l'emploi » ne sont que très rarement utilisés. Le passage de l'adjectif au substantif « le précaire » est encore plus tardif (courant des années 1980). Patrick Cingolani, *La Précarité*, Paris, PUF, 2005, p. 7-17.

la précarité est ainsi moins souvent confondue avec le manque, plus clairement ciblée sur l'instabilité et donc mobilisée y compris, à propos de métiers rémunérateurs<sup>1</sup>. De plus, la précarité, symbole des problèmes liés aux mutations économiques et sociales, croise nécessairement d'autres questions parmi lesquelles l'une d'elles nous semble être (re)devenue incontournable : la montée des inégalités, qui interroge le « retour des classes », mais aussi la « diversité », en lien avec la thématique des discriminations.

Ces évolutions rendaient donc utile à nos yeux cette nouvelle édition revue et augmentée, qui vise à actualiser et compléter la précédente. Dans l'intervalle, nous proposons de montrer comment la « sociologie de la précarité », qui s'est imposée entre-temps comme un domaine reconnu (un champ) de la discipline, se trouve aujourd'hui à nouveau mise au défi de se renouveler, en justifiant son approche.

Cette actualité s'inscrit dans le prolongement d'une histoire longue. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la sociologie naît pour étudier le changement social qui accompagne la révolution industrielle : la « question sociale » prend la forme du paupérisme des ouvriers et alimente la crainte d'une révolution (anarchiste ou marxiste). La pauvreté est, à cette époque, une évidence. Les ouvriers ont de mauvaises conditions de travail et de vie. Ils habitent souvent dans des taudis insalubres, ont à peine de quoi manger et faire vivre leur famille. Ils ont un travail, pénible et dangereux, mais leur salaire n'est pas suffisant.

Réalité sociale incontournable de la société industrielle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la pauvreté ouvrière ne s'impose pourtant pas d'emblée comme une question centrale de la sociologie. Dans l'approche durkheimienne de la solidarité sociale, la division du travail intègre les ouvriers à la solidarité organique. Dans le schéma marxiste d'une société de classes, le sous-prolétariat est à part, et les ouvriers sont une classe laborieuse, populaire, dont on discutera bientôt l'assimilation (ou non) dans une vaste classe moyenne. Aux États-Unis, à partir des années 1910-1920, l'école de Chicago

1. Citons, pour illustrer, l'enquête de Lise Bernard sur les agents immobiliers, *La Précarité en col blanc*, Paris, PUF, 2017.

analyse la désorganisation sociale en milieu urbain. Aussi, dans la division du travail qui s'instaure à l'intérieur de la sociologie dans le courant du xx<sup>e</sup> siècle, la question de la pauvreté n'est pas un champ, mais plutôt un des objets auquel peuvent se trouver confrontés les sociologues et ethnologues spécialistes de l'urbain, de la famille, du travail... Un objet qui de surcroît semble perdre de l'intérêt, au fur et à mesure que la société s'enrichit et se modernise. Pendant les années de croissance et de progrès social (1945-1975), les travaux sur les bidonvilles, le quart-monde et les interrogations sur le seuil de pauvreté suggèrent la représentation d'un problème résiduel et en voie d'être résorbé, tout au moins dans les pays développés.

Il semble que la (nouvelle) pauvreté soit redécouverte, à la fois dans la société et dans la sociologie, à partir des années 1980. La montée du chômage de masse et des phénomènes d'exclusion, la généralisation des processus de précarisation, la crainte des violences urbaines alimentent des incertitudes sur l'avenir de la société salariale. La précarité, catégorie du sens commun et catégorie d'action publique (par exemple dans les plans pauvreté/précarité en France dans les années 1980), devient aussi une question de recherche en sociologie, notamment, à partir des analyses de Robert Castel sur *Les Métamorphoses de la question sociale*, paru en 1995. Ce livre, qui trace une vaste fresque historique des mutations de la « société salariale » depuis le xix<sup>e</sup> siècle, s'impose comme une référence consensuelle et incontournable du champ alors émergent de la sociologie de la précarité : par ailleurs il l'ancre dans la tradition, héritée de Durkheim, qui interprète les « problèmes sociaux » à l'aune des fragilités de la cohésion sociale et des liens sociaux.

Le présent livre propose donc de revenir sur la, ou plutôt les manières dont la sociologie définit la précarité, étudie les populations concernées et analyse les processus qui expliquent leur situation. De qui et de quoi parle-t-on ? La pauvreté dans les pays riches, l'aisance dans les pays pauvres, cela commence où ? La misère, les petites et les grandes misères du monde, peut-on les associer dans la même réflexion ? Quel rapport, et quelle différence avec l'exclusion, la

marginalité, la déviance, ou ces violences que l'on qualifie d'urbaines ? Et avec la souffrance (sociale ou psychique) ? Les différences d'approches ne sont pas neutres et interfèrent avec les questions éthiques ou politiques. Le choix des mots, la construction des problèmes, contribuent à légitimer des solutions : par exemple, l'aide sociale s'inscrit dans une logique de compensation d'un manque, la répression sanctionne la transgression aux normes.

Puisque l'expression « sociologie de la précarité », au singulier, est forcément réductrice, le premier chapitre de l'ouvrage s'attache à préciser et éclairer la double hétérogénéité des populations et des points de vue. La « précarité », notion générale et d'emploi banalisé, peut s'appliquer à des populations particulières identifiées, selon les cas, par un degré de pauvreté, un risque de devenir pauvre ; elle peut aussi renvoyer une instabilité socio-économique, voire à une incertitude existentielle, qui touche toutes les couches de population. Les sociologues ont produit de nombreux travaux pour préciser les termes, construire de nouveaux concepts en mobilisant différentes méthodes (quantitatives, qualitatives). Pour ordonner cette diversité d'approches, nous proposons ici une classification par écoles de pensée, selon les hypothèses théoriques sur la nature du « problème » : le paradigme de la pauvreté, qui définit les populations par une situation de manque, de dénuement, se distingue d'autres modèles qui théorisent la marginalité et la déviance, le sous-développement, ou la relation d'assistance. Parmi toutes les manières possibles d'aborder les problèmes sociaux, l'idée de précarité se caractérise par l'accent mis sur les phénomènes d'instabilité, voire de fragilité pour les individus et les groupes – tant dans leurs conditions de vie objectives que dans leurs ressentis et, également, sur l'incertitude généralisée qui accompagne les évolutions de la (post)modernité. Par ailleurs, si le changement a aussi des versants positifs, le terme de précarité tend toutefois à mettre l'accent sur les aspects négatifs de ce phénomène, comme, notamment, la diffusion d'un sentiment d'insécurité sociale et la détérioration de la situation matérielle de certaines populations « en situation de précarité ». Le deuxième chapitre du

livre vise à présenter de manière actualisée les éléments de connaissance apportés par la recherche sociologique sur ces populations: leur quotidien (conditions d'emploi, de travail, de vie), leurs trajectoires (des facteurs de risques aux expériences identitaires), leurs liens sociaux. Les études invitent à ne pas conclure trop vite qu'il s'agit d'individus isolés, cependant la stigmatisation et l'ignorance favorisent l'évitement, ainsi que la délégation du face-à-face à des acteurs spécialisés – contribuant en partie à expliquer l'ambiguïté de leur relation avec les intervenants sociaux, ou la police. Le troisième chapitre revient sur les causes de la précarité et les processus de précarisation. Le fonctionnement d'ensemble de la société, l'accent mis sur des processus sociaux particuliers (à partir des différents «intégrateurs»: logement, travail, famille, territoire notamment), et la réflexion sur les facteurs individuels, en constituent les entrées.

Notre édition de 2010 identifiait quatre débats d'actualité: la souffrance, le ghetto, le déclassement (ou la peur du déclassement), et enfin, l'installation sur le marché du travail d'une incertitude devenue stable, le «précarariat». En 2020, ces thèmes restent présents: certains (comme la souffrance, le ghetto) se sont progressivement intégrés à d'autres développements (sur les processus de précarisation subjectifs, ou territoriaux). Les autres nous semblent *a posteriori* annonciateurs du «nouveau défi» à la fois structurant, et déstabilisant, que nous invitons à considérer comme une question programmatique: celle des rapports entre inégalités et précarité. C'est à cette question que nous consacrerons donc un nouveau chapitre entièrement inédit, relatif aux modes d'articulations, de concurrence, mais aussi aux synergies possibles entre ces approches, afin de renouveler l'étude sociologique de ce qui «fait commun» et également de ce qui divise les collectifs humains.



# ■ Chapitre 1

## Les précaires : qui sont-ils ?

### 1. Questions de définitions

La précarité est une catégorie mal définie, qui ne permet pas de désigner clairement des individus ou des groupes. Si les chercheurs s'entendent sur la nécessité d'opérer une distanciation avec les catégories sociales, ceci n'implique pas cependant qu'un accord se dégage sur la définition d'une catégorie sociologique. Cette difficulté pose des questions de méthodes et interroge sur la diversité des modèles théoriques qui fondent les analyses (les paradigmes).

#### 1.1 La critique des catégories sociales

Un des apports de la sociologie est de dénoncer les approximations et les jugements de valeur portés par les mots du sens commun. La difficulté est réelle de repérer de quoi et de qui l'on parle. En première approche, on peut distinguer au moins quatre interprétations. Dans un premier sens, la précarité est une catégorie générale, qui recouvre toute la diversité des situations sociales « à problèmes ». C'est le sens qu'on choisit de retenir ici. Il n'y a pas alors vraiment de différence avec la pauvreté et l'exclusion qui peuvent d'ailleurs aussi prendre ce même sens très général. Par exemple, dans son livre *Les Exclus*,

René Lenoir n'emploie quasiment pas ce terme sauf dans le titre de l'ouvrage, trouvé après coup, pour regrouper toutes les populations en difficultés sociales<sup>1</sup>. Devenu célèbre pour avoir popularisé le terme « exclus » dès 1974, l'auteur évoque à la fois des inadaptés physiques (handicapés, personnes âgées, invalides...), des inadaptés mentaux et des marginaux. Mais dans un deuxième sens, la précarité, la pauvreté et l'exclusion sont des situations distinctes, hiérarchisées, qui mesurent des degrés de difficultés : la précarité s'applique à des populations plutôt mal pourvues en termes de revenus, d'accès à l'emploi, à l'éducation... ; la pauvreté est un degré de dénuement supplémentaire et l'exclusion renvoie à une pauvreté extrême, notamment à l'absence de logement. Dans un troisième sens, la précarité désigne plutôt un risque de voir sa situation sociale se dégrader. Le terme peut ainsi désigner une trajectoire de vie, marquée par un mouvement de paupérisation (c'est-à-dire des populations ou des individus qui sont devenus ou en voie de devenir plus pauvres relativement à leur milieu d'origine, ou à leur niveau de vie antérieur). Ou il peut être associé à l'image du basculement possible d'une situation intégrée mais fragile, à une situation d'exclusion, donc de mise en dehors du groupe, de la société. L'idée de précarité tend ainsi à ajouter à la dimension socio-économique la dimension d'un statut social dévalorisé. Si l'idée d'absence de statut est contestable (peut-on être hors des échanges sociaux?), la précarité est, en ce sens, à la fois liée à la pauvreté et moins grave que l'exclusion. Toutefois, il y a encore un quatrième sens : la précarité désigne aussi l'incertitude, l'instabilité d'une situation dans une société sans cesse en mouvement. Le mot précarité tend alors à revêtir un caractère inéluctable et naturel : en même temps, le rapport à la pauvreté se distend. Après tout, la précarité n'est-elle pas un trait universel de la condition humaine, incertaine et générale ? De manière volontariste, elle peut alors être choisie, comme un gage de liberté. Et l'idée de souplesse, d'adaptabilité peut même devenir (dans une logique économique libérale

1. René Lenoir, *Les Exclus. Un Français sur dix*, Paris, Seuil, 1974.